



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 24 février 2021

PARC ÉOLIEN EN MER DE COURSEULLES-SUR-MER

Un projet d'envergure en Normandie

Attentif au soutien à l'économie et à l'emploi sur notre territoire, Pierre-André Durand, préfet de la région Normandie, se félicite que le groupe EDF Renouvelables ait récemment annoncé le lancement de la construction du parc éolien en mer de Courseulles-sur-Mer (14).

Ce parc, composé de 64 éoliennes sur une superficie de 45 km² pour une puissance installée de 448MW, fournira en électricité 630 000 personnes soit 90% de la population du département du Calvados. Le projet, d'environ 2 milliards d'euros, mobilisera plus de 1000 emplois directs en Normandie. Les pales et les nacelles des éoliennes seront fournies par l'usine Siemens Gamesa au Havre, laquelle approvisionnera également les parcs éoliens de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor) et de Fécamp en Seine-Maritime.

Ces investissements importants sur le territoire normand traduisent la forte implication de l'État à développer une filière d'éoliennes en mer solide. Ils soulignent aussi l'accélération de la transition énergétique vers une énergie décarbonée, conformément aux engagements pris par l'État.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex